

DDR/FI : une protection complémentaire pour les personnes

Il coupe le courant quand une fuite vers la terre est détectée.

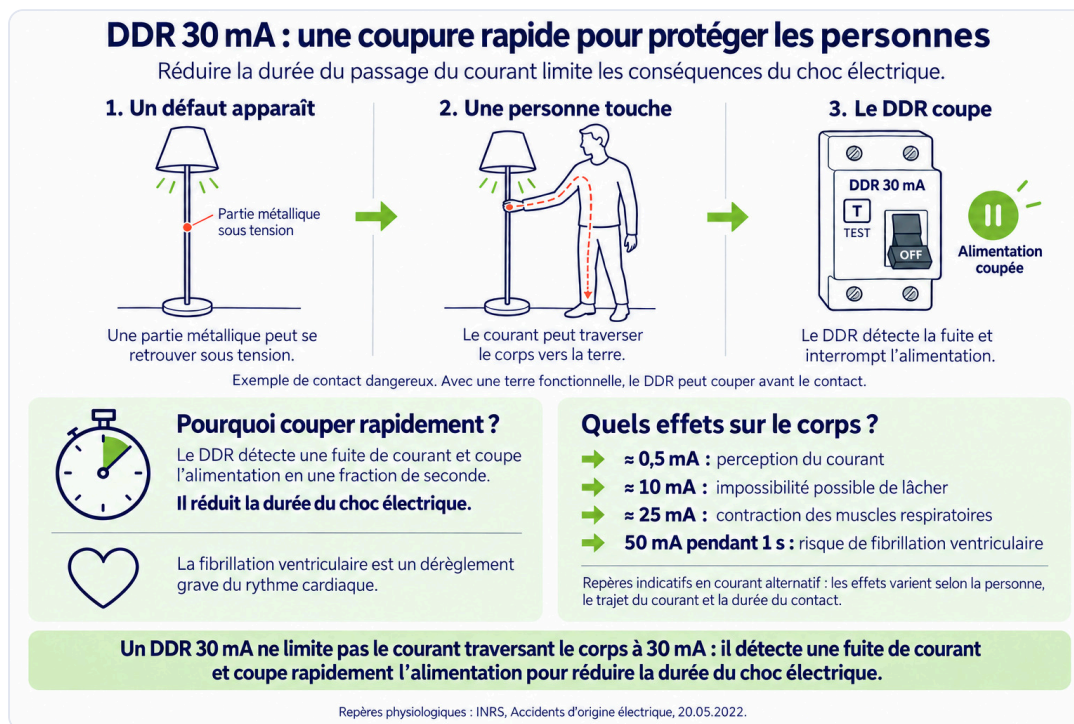


Illustration de principe. Repères physiologiques : INRS, « Accidents d'origine électrique », 20.05.2022.

Le dispositif différentiel à courant résiduel, appelé DDR ou FI, compare le courant qui part dans le circuit à celui qui revient. Lorsqu'il détecte une fuite vers la terre, il coupe rapidement l'alimentation. Il réduit le risque d'électrocution et contribue à limiter certains risques d'incendie liés aux courants de fuite.

Le DDR complète les fusibles ou disjoncteurs, qui protègent principalement les circuits contre les surcharges et les courts-circuits ; il ne les remplace pas. Son ajout s'étudie en fonction de l'installation existante.

Dans une installation Schéma III, il ne suffit pas. L'entier des fils doit d'abord être retiré pour passer du mode de protection Schéma III au TN-S, terre et neutre séparés. La mise à niveau de l'ensemble de l'appareillage, DDR compris, en découle.

Ce qu'il faut faire

- Tester le DDR avec son bouton « T » une à deux fois par an.
- Ne pas réenclencher sans comprendre pourquoi il a coupé.
- Faire étudier l'ajout d'un DDR si l'installation n'en a pas.
- Retenir qu'un DDR ne remplace ni la mise à la terre, ni l'assainissement d'une installation Schéma III.